



Avril 2022

Edito du Maire

Le contexte actuel est difficile crise sanitaire, économique, sociale, climatique, guerre aux portes de l'Europe...
Et pourtant.

Nous devons faire preuve d'optimisme de solidarité, d'entraide, de résilience ...

Je prends la plume pour ce traditionnel édito et les mots me manquent : quoi vous dire...

La vie doit suivre son cours. Nous devons continuer à faire des projets, répondre aux sollicitations.

L'équipe municipale reste mobilisée pour notre commune, pour tous les quartiers et pour les habitants.

Vous allez découvrir au fil de votre lecture l'activité de nos associations qui reprennent petit à petit, les travaux réalisés et en cours.

Nous réaffirmons notre volonté de rénover notre foyer communal. Lors de notre rencontre avec nos associations, la commission foyer, beaucoup d'idées, de questions ont été émises. Afin de nous aider à prendre les bonnes décisions et réfléchir à l'aménagement global de nos services, un programmiste a été retenu. Vous aurez l'occasion de le rencontrer. Nous avons hâte de vous le présenter.

Le budget communal est en cours de validation : les dépenses de fonctionnement sont stables et nous permettent de dégager des fonds pour l'investissement : plusieurs travaux attendus depuis longtemps ou non ont été inscrits. Comme la réfection de la rue du stade, le changement des velux à la SAR et la pose de volets sur ceux de la salle principale sont prêts à être réalisés, d'autres travaux ont été fléchés, vous allez les découvrir tout au long de cette année.

Je vous remercie de l'attention et vous souhaite une bonne lecture.

Christelle Grangeot



Cérémonie du 19 mars



A l'occasion de la cérémonie du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, Madame le Maire, Christelle Grangeot et Mr Roux, Président de la FNACA, ont prononcé un discours et déposé une gerbe au pied du monument aux morts. Élus, habitants de la commune et Clara, membre du conseil municipal des enfants, étaient également présents lors de cette commémoration. Après la cérémonie, le conseil municipal a convié les personnes présentes à un vin d'honneur.



Carnaval à l'école

Depuis le 14 mars, les enfants, comme les adultes ont quitté le masque à l'extérieur mais également en classe. Un véritable soulagement ! Les enfants peuvent désormais jouer ensemble, quelques soient leurs niveaux que ce soit dans la cours de l'école ou à la garderie.

Mais pour une occasion particulière, celui du carnaval, les enfants n'ont pas boudé leur plaisir de remettre sur le nez un masque ! Le vendredi 25 mars, princesses, super-héros ou autres personnages imaginaires ont fleuri. Les rues du village se sont animées avec le défilé des enfants accompagnés des enseignants et de quelques parents. Tradition oblige, Monsieur Carnaval a été brûlé dans la cours de l'école grâce à la mobilisation du Sou des écoles. Un très bon moment pour tous les participants, petits et grands !



Le Conseil Municipal des Enfants



Le Conseil Municipal des enfants (CME), poursuit ses projets. Après la confection et la distribution de cartes de vœux pour les Aînés de la commune, c'est sur un nouveau projet qu'ils se concentrent désormais. Celui-ci verra le jour avant l'été grâce à l'aide précieuse d'un animateur de l'île du battoir et d'élus adultes qui les accompagnent lors de chacune de leur rencontre (environ toutes les 4 à 6 semaines).

Au programme de 2022-2023, des projets plein les têtes :

- ramassage des déchets sur la commune
- aménagement de la cours de récréation
- actions de solidarité et festivités

Le prochain projet à voir le jour sera donc le « Projet Ecureuil » et pour que celui-ci soit une vraie réussite, les enfants du CME auront besoin de votre aide pour le réaliser !

Rendez-vous d'ici quelques semaines pour découvrir de quoi il s'agit...!



Le Saviez-vous ?

Un groupe jeunesse, composé de 8 jeunes du village (entre 12 et 16 ans), s'est également lancé dans quelques projets au sein de la commune. Après avoir fait connaissance, lors de premières rencontres informelles, les jeunes se lancent dans leur première initiative, toujours avec l'aide d'un animateur de l'île du battoir : ils ont organisé une soirée jeux de société ouverte à tous, le 2 avril à la Salle d'Animation Rurale.

La médiathèque

La médiathèque **ouvre désormais ses portes le mercredi de 17h à 18h, en plus du samedi de 9h30 à 12h.** Venez nous voir pour emprunter ou récupérer vos livres.

Côté animation, le début d'année a été mouvementé !

Nous avons reçu l'autrice et illustratrice Clarisse Lochmann le mercredi 2 mars à la SAR. L'atelier s'est déroulé en plusieurs temps. Dans un premier temps, Clarisse a lu plusieurs de ses œuvres aux enfants, ensuite elle a fait découvrir sa méthode d'illustration à travers un atelier pratique. Les enfants ainsi que les accompagnants ont vraiment apprécié ce moment d'échanges.



Le 15 janvier tous les enfants de Bellegarde-Poussieu ayant entre 9 et 13 ans ont pu s'inscrire au prix « Fun en Bulles ». Sur la commune, 8 enfants se sont inscrits : ils doivent lire une sélection de 8 BD et voter pour celle qu'ils ont préférée. Chaque participant doit avoir fini de lire ces BD avant le 15 juin. La BD qui obtient le plus de vote gagne le prix « Fun en Bulles ». Pour clôturer cet événement, un festival aura lieu à Sonnay où chaque enfant pourra découvrir le milieu de la BD jeunesse ou encore participer à des ateliers en rapport avec leurs lectures.



Pour plus d'information, venez à la médiathèque ou posez vos questions par mail/téléphone :
mediatheque.bellegarde-poussieu@reseau-ecume.fr
ou 04 81 92 24 59

Voirie



Carrefour route de Bellegarde

L'aménagement du carrefour s'est terminé le lundi 7 mars après trois semaines de travaux : la sécurité des usagers est améliorée, le tour complet du carrefour peut se faire sur des espaces réservés aux piétons. Les écluses créées pour l'arrêt des cars limitent la vitesse des véhicules, stoppent la circulation pendant les accès aux cars scolaires.



Par ailleurs, l'état des lieux sur la commune de nos vingt-trois arrêts des cars scolaires en vue d'améliorer leurs balisages et la sécurité pour les usagers a été déjà engagé. Cette action menée en commun avec le Département et la Région se fera sur plusieurs mois. L'enfouissement des lignes électriques, et le complément d'éclairage rue du stade sont terminés. Dans les prochains mois, le revêtement sera refait rue du stade et rue de l'auberge. Suite à l'inventaire qui a été fait par les membres de la commission voirie, pour la sécurité des carrefours à visibilité réduite, ceux-ci seront équipés de miroirs.

Travaux en cours...

Au boulodrome :

Les travaux de maçonnerie sont à présent terminés. L'ancienne buvette a été supprimée ainsi que l'escalier ; la porte d'accès est désormais fermée par un mur. Un nouvel accès a donc été créé et une nouvelle porte sera placée au-delà de l'accès de la cave. Le compteur d'eau a dû être sorti de cette cave, et mis en place dans un regard derrière la buvette. Une dalle a été coulée à la place de l'ancienne buvette avec la mise en place de caniveaux pour la récupération des eaux de ruissellement. La buvette a été agrandie et modifiée de façon à permettre l'accès à une personne à mobilité réduite. La source alimentant le boulodrome a été récupérée, et sera fonctionnelle. Un emplacement de stationnement PMR va être réalisé avec la mise en place d'une rampe d'accès aux sanitaires et à la buvette : réalisation effective 1^{ère} quinzaine d'avril. Les enduits seront réalisés ultérieurement une fois tous les travaux soldés.

A la SAR :

- le remplacement des velux va être réalisé.
- les travaux pour la réalisation de l'aire de pétanque vont bientôt débuter.



Le marché des fermes sur la commune

La chèvrerie Cch & Cie organise pour sa première édition un marché des fermes.

L'association le marché des fermes du Viennois au Chambaran organise chaque année plusieurs marchés de producteurs à la ferme. Cette année, Lise inaugure l'événement le **dimanche 22 mai**.

Toute la journée de 9h à 17h à la chèvrerie, vous trouverez des producteurs et artisans locaux qui vous proposeront leurs produits issus de leur propre ferme : pains, fromages de chèvre, fromages de vache, fruits et légumes de saison, spiruline, viandes de porc, d'agneaux, de bœuf, d'autruche, de pigeons... mais aussi du miel, de la bière artisanale.

Le midi vous pourrez vous restaurer sur place grâce à la participation de Giuseppe, Pizzaiolo du village, pizzas cuisinées essentiellement avec des produits locaux.

N'hésitez pas à venir découvrir et soutenir les producteurs de votre territoire et passez un bon moment riche en goût et tradition du terroir.

Date des prochains marchés :

Dimanche 3 juillet : Gaec Philipierre à Sardieu

Dimanche 4 septembre : Le jardin de Fantine à Manthes

Dimanche 18 septembre : Ferme du Sozea à St Siméon de Bressieux

Dimanche 30 octobre : Spiruline du Dauphiné à Moissieu sur Dolon

Dimanche 18 décembre : Ferme des 13 Fontaines à Brézins



Chèvrerie Cch & Cie
Lise Guyonneau
06-27-72-24-54



Bilan du tri 2021

Chacun d'entre nous gère à longueur d'année les déchets issus de notre activité quotidienne. La transformation de ces déchets en matière première passe par le tri que nous pouvons faire quotidiennement et l'usage correct de nos cinq points d'apports volontaires. Du **bilan annuel 2021 du SICTOM** ces quelques informations :

- **Chaque habitant du territoire EBER** a produit en moyenne **273,3 kg** de déchets qui se décomposent comme suit :

- 116 kg d'ordures ménagères,
- 68 kg d'encombrants de déchetterie,
- 36 kg de verre,
- 34 kg d'emballages,
- 17 kg de papier.

Le centre de tri des ordures ménagères extrait **601 tonnes de produits recyclables** mais difficilement valorisables puisque pollués. Nous pouvons encore améliorer le tri de nos déchets. Pour preuve **seules 9 tonnes d'aluminium** sont récupérées dans les conteneurs jaunes, alors que **33 tonnes** sont récupérées souillées dans nos ordures ménagères.



La revente des produits correctement recyclés dans les différents bacs a généré une **recette 2021 de 723 643 €** diminuant d'autant le coût de traitement de nos déchets.

La commune avec ses cinq points de recyclages dispose, d'un point pour 209 habitants, alors que la moyenne sur l'ensemble du SICTOM est d'un point pour 342 habitants.

Afin de limiter les coûts de traitement de nos déchets, le SICTOM envisage d'utiliser les surfaces d'enfouissement déjà exploitées, pour installer des panneaux solaires dont la production viendra diminuer le poste énergie du traitement des déchets qui s'établit aujourd'hui à 900 000 Kwh/an.

Urbanisme

Les autorisations d'urbanisme sont des formalités obligatoires, préalables à la réalisation de construction nouvelle, de travaux sur construction existante, de changements de destination et de travaux d'aménagement (division de terrains, lotissements, aires de stationnements, etc...). Les travaux exécutés sans autorisation ou en méconnaissance des règles d'urbanisme constituent des infractions au code de l'urbanisme et aux règlements pris pour son application. **L'accord de l'administration doit être obtenu avant d'engager vos travaux.**

Le schéma ci-dessous présente globalement les différents travaux soumis à permis de construire ou à déclaration préalable. Ce schéma n'ayant qu'un caractère indicatif, il convient pour tout projet de travaux de s'adresser au préalable en mairie afin de vérifier quel type d'autorisation déposer.



Dans le cadre d'un permis de construire :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

- Pour une extension supérieure à 20m², si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser 150 m², vous devez passer par un architecte. Attention : il y a des cas particuliers où le recours à l'architecte est également obligatoire.

A Bellegarde-Pouébois, la commune a délibéré pour une DP obligatoire pour les clôtures.

* La zone urbaine est symbolisée par la lettre U dans les PLU (Ua, Ub...).

Dans les périmètres Monuments historiques : toute modification est soumise à l'autorisation d'un architecte des Bâtiments de France.

Mutuelle solidaire



La santé n'a pas de prix mais elle a un coût qui pèse dans le budget des ménages.

C'est pourquoi, le CCAS a décidé de signer une convention avec l'association **Actionm** (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) afin de proposer une mutuelle solidaire, accessible à tous.

La convention de partenariat avec l'association ACTIONM donne la possibilité aux habitants de bénéficier du dispositif « Ma Commune, Ma Santé », la solution santé mutualisée et de ses avantages (conseils et accompagnements personnalisés, permanences locales, conseillers dédiés...). Le principe est de proposer des tarifs négociés permettant aux adhérents de faire des économies sur les cotisations pour augmenter leur pouvoir d'achat.

Ce dispositif « Ma commune, Ma santé » est proposé à tous les habitants, quels que soient leurs conditions de ressources, leur âge et leur situation professionnelle. Il s'adresse ainsi aux retraités, étudiants, chômeurs, libéraux, fonctionnaires...

Chaque situation sera étudiée individuellement lors des permanences d'Actionm qui auront lieu dans la salle du conseil, à la mairie.

1^{er} Réunion d'information lundi 11 avril à la Salle d'Animation Rurale à partir de 14h.

Pour rappel, le projet, initialement focalisé sur la rénovation du foyer, a pris une dimension plus globale. En effet, nous nous sommes questionnés sur le bâtiment du foyer et son devenir, sur l'emplacement d'une médiathèque plus en adéquation avec les usagers du village et nous avons intégré les modifications de la mairie, qui aujourd'hui est trop petite pour la commune.

Aujourd'hui, notre projet porte sur deux voir trois bâtiments, afin de les intégrer au mieux dans le centre village, nous avons décidé de faire appel à une équipe de programmation pour réaliser une étude.

Qu'est ce qu'une étude de programmation ?

Une étude de programmation se déroule en plusieurs étapes :

- **1^o Etape** : La réalisation d'un diagnostic prospectif, visant à déterminer les besoins sur les différents pôles (foyer, mairie et médiathèque). On retrouve dans cette étape un état des lieux technique, architectural et fonctionnel de chaque bâtiment existant, un listing des besoins exprimés par les usagers ainsi qu'un diagnostic urbain. Pour finir, dans cette étape on détermine le potentiel d'évolution des bâtiments et espaces publics liant les équipements.

- **2^o Etape** : L'élaboration de différents scénarii de restructuration. Cette étape permet d'offrir à la commune différents choix de « combinaison » des pôles (foyer, mairie et médiathèque). C'est à nous de choisir le scénario qui nous paraît le plus adapté au village.

- **3^o Etape** : L'élaboration du schéma directeur, après avoir choisi le scénario définitif, on réalise un schéma organisationnel précisant le secteur d'intervention (bâtiments et espaces publics), la nature des interventions (rénovation, extension, surélévation, ...) ou encore le niveau de performances environnementales attendu. Ce schéma contient aussi le phasage des opérations et un pré-chiffrage. Le schéma directeur sera le support de base pour tous les intervenants dans la suite du projet.

Planning prévisionnelle pour l'étude de programmation :

Mission :	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre
Diagnostic Prospectif	▲	▲	▲					
Orientations programmatiques			▲	▲	▲	▲		
Schéma Directeur							▲	▲

Qui sont-ils ?

Nous avons retenu **M. Séraudie, architecte en binôme avec Mme. Pin urbaniste.**

Ils ont travaillé sur des projets telles qu'une mission de programmation pour le redéploiement d'équipements publics à Sonnay, une mission de rénovation de la salle des fêtes à Lalley ou encore une mission de programmation pour le redéploiement d'équipements scolaires et approche environnementale de l'urbanisme à Rovon.

Christophe Séraudie est un architecte : il permettra de soulever des questions concernant les usages de l'espace public et des équipements publics dans le respect des normes techniques et des enjeux de la transition écologique. Son implication se fera tout au long de l'étude, et plus particulièrement au niveau de la traduction spatiale des attentes et besoins.

Géraldine Pin est urbaniste : ses missions portent sur la programmation urbaine (étude de cadrage urbain, étude de revitalisation de bourg, assistance à la maîtrise d'ouvrage), la concertation (conception et animation d'ateliers participatifs, entretiens d'usagers et utilisateurs, et réunions publiques) et la planification (traduction réglementaire des projets urbains dans les PLU).

Cette équipe a été choisie pour son expérience, notamment, auprès de villages semblables au notre. Ils connaissent les enjeux des petites communes et savent dialoguer avec des partenaires issus de milieux plus ou moins éloignés du BTP.

Comment participer et donner son avis sur le projet ?

L'étude comporte deux ateliers utilisateurs; ces ateliers ont pour vocation de donner la parole aux villageois et de collecter leurs avis. **Si vous souhaitez participer à ces ateliers, inscrivez-vous dans la commission Foyer auprès de la mairie, en envoyant un mail à : gps0.bellegarde-poussieu@entre-bievreethone.fr** La première réunion a lieu le 13 avril ; si vous êtes intéressés, merci de vous manifester **avant le 11 avril.**

La MJC

Compte rendu des activités MJC pour ce 1^{er} trimestre 2022

Ce premier trimestre 2022 a toujours été marqué par les contraintes liées à la covid qui ont fortement limité nos activités ; les soirées jeux ont été annulées.

Une soirée Bowling a quand même eu lieu le samedi 15 Janvier ; douze personnes se sont confrontées sur les pistes du "Striker" de Salaise/Sanne puis ont clos la soirée au bar restaurant de l'établissement.

Seules les activités pérennes ont continué :

La Gym :



Toujours une très bonne participation aux deux cours de gym douce le mardi matin et au cours plus dynamique le vendredi.

La marche :

Tous les lundis, le groupe "marcheurs Cool" parcourt environ 8 à 9 Kms dans les villages voisins.

Le groupe "bons marcheurs" guidé par Didier se rend en Drôme, Ardèche, Loire ou Isère pour parcourir entre 12 et 15 Kms sur des sentiers un peu plus difficiles.



Deux Week-ends en gîtes sont programmés :

- Domaine " La Marmotte de la Meije" à Bourg d'Oisans les 24, 25 et 26 juin 2022
- Gîte de la Jeanne à Vans (Ardèche) 7, 8 et 9 octobre 2022

Une sortie au théâtre à Vienne doit prochainement être proposée.



Après ces deux longues années de restriction due au coronavirus, les membres de l'AFR ont l'immense plaisir de vous annoncer le retour de la "Fête de la musique" à Bellegarde-Poussieu le samedi 18 juin 2022.

Retenez d'ores et déjà cette date !

Nous vous réservons une grande soirée pleine de gaieté, de convivialité, et bien sûr et surtout de la musique aussi diverse que variée.

Venez nombreux et d'ici là prenez bien soin de vous !

Football Club des Collines

Malgré les conditions sanitaires du moment, la matinée moules frites du FC collines s'est très bien déroulée. Environ 150 parts de moules frites, préparées par Didier Giraud, ont été vendues. D'après les retours, tout le monde semble satisfait !

Le FC Collines remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à cette matinée.



O Fil du temps



Assemblée Générale le 20 janvier 2022

Mot du président

Depuis 2 ans, vagues après vagues, variants après variants, la pandémie a eu un impact non négligeable sur notre société et sur chacun de nous, nous obligeant à annuler nos manifestations pourtant essentielles pour l'équilibre de nos comptes.

En 2020, la dernière manifestation de l'association aura été le concours de belote le samedi 7 mars.

Ensuite, le confinement, puis la situation sanitaire nous ont privés de nos rencontres le jeudi et de nos manifestations.

2020 a été une année blanche dans la vie du club.

Il a été entériné qu'il n'y aurait pas d'appel à cotisation en janvier pour l'année 2021.

Réunion le 20 juillet 2021.

Le bureau a décidé la reprise des rencontres les jeudis après-midi à 14h, semaines impaires à partir du 2 septembre.

Ainsi nous nous retrouvons autour d'un café et d'un goûter offert par le club.

Bilan financier par la Trésorière et élection ensuite de membres du bureau.

Prochaine manifestation prévue au mois de juin 2022 : restaurant sur la commune d'Assieu.

N'hésitez pas à nous rejoindre !



Sou des écoles

Les enfants ont repris le chemin de l'école sans les masques !!! Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, les projets ont repris.



Le cycle piscine est en route ainsi que le cycle cirque qui a lieu tous les mardis jusqu'à la fin de l'année pour toutes les classes. Le voyage avec nuitées pour les CE prend forme.

Rien de tout cela ne serait possible sans le travail acharné des instituteurs et sans la motivation sans faille du Sou des écoles. Nous ne lâchons rien et continuons nos manifestations (vente de pizzas, de gâteaux, de chocolats mais aussi carnaval, grosse tombola et kermesse).



Si vous souhaitez aider les enfants, rien de plus simple, venez nous rencontrer lors de nos différentes manifestations. Pour être averti, inscrivez-vous sur notre page Facebook ou contactez-nous par mail à soudesecolesbellegardepoussieu@hotmail.fr.

Ensemble pour notre église

L'association "Ensemble pour notre église" a invité la chorale HuisClos à se produire à l'église de Bellegarde-Poussieu le samedi 14 mai à 20h : entrée 12 euros au profit de l'entretien de l'église, à régler sur place.

Le concert sera suivi d'un repas au prix de 10 € aux personnes qui se seront inscrites au préalable en appelant soit Pierre Granier au 06 03 15 41 11, soit Daniel Bonnard au 06 08 55 42 40.

On vous attend nombreux pour une soirée Musicale et sympathique.



CEA

COMITE D'ENTENTE ET D'ANIMATION

Les beaux jours arrivent, et avec la possibilité de vous réunir de nouveau après tous ces mois d'incertitudes.

Nous vous rappelons que le CEA met à disposition location de vaisselle (assiettes, fourchettes, verres, cuillères, gros matériel, chapiteau, sono...) pour les associations et particuliers du village.

Tarif :

- 15€ pour les associations.
- 20€ pour les particuliers pour 50 couverts



Location du chapiteau :

- 80€ pour les associations
- 100€ pour les particuliers sachant que celui-ci n'est proposé à la location, uniquement sur la commune !



N'hésitez pas à nous contacter pour toutes locations :

Chantal FREDOUT
André GENEVE

- 06 88 85 52 48 (vaisselle)
- 06 18 91 14 96 (chapiteau, sono)

Randonnées Entre Bièvre et Rhône

Découvrez les activités à faire à pied sur la Destination Entre Bièvre et Rhône : en solo, entre amis, en famille, trouvez l'itinéraire de randonnée ou la balade adaptée à vos envies !

Notre territoire vous propose une diversité de lieux à découvrir : retrouvez-vous au milieu des vergers à Salaise-sur-Sanne, en profitant sur votre chemin : des marchés ou de visites directement chez le producteur.

Faites un bond dans le passé au Château de Roussillon ou au Prieuré de Salaise. De Vernioz à Roussillon, en passant par les hauteurs d'Assieu, profitez de panoramas avec vue extraordinaire sur les villages alentours et sur le Massif du Pilat.

Via le lien :

<https://tourisme.entre-bievretrhone.fr/decouvrir/faire/a-pied>, découvrez les différents parcours proposés (suivant la distance, le type de parcours ou encore la commune sélectionnée).

Programme des randonnées accompagnées

- **Dimanche 20 février à 13h15 - Surieu et son château - 9km**
Autour de Saint-Romain-de-Surieu avec une visite libre du site Saint-Lazare et sa chapelle, pour vous glisser dans la peau des pèlerins du chemin de Saint-Jacques de Compostelle.
- **Dimanche 13 mars à 9h15 - Les étangs - 13km**
Autour de Formier-de-Quaugemont et de ses étangs.
- **Dimanche 20 avril à 9h15 - Les petits fruits de la forêt - 15,5km**
Autour d'Agriès avec une visite de la ferme « Les Petits fruits de la forêt » pour en savoir plus sur la fructiculture.
- **Dimanche 15 mai à 9h15 - Le circuit des Varioux - 14km**
Autour de Saint-Julien-de-Terres et du plateau de Bonnevoux.
- **Dimanche 12 juin à 9h15 - La forêt domaniale - 13km**
Autour de Cour-et-Bals avec une visite de Hort'Haute pour approfondir vos connaissances en horticulture.
- **Dimanche 17 juillet à 9h15 - De Salaise-sur-Sanne à Roussillon - 15km**
Autour de Salaise-sur-Sanne avec la visite de la brasserie de la Sanne pour connaître tous les secrets sur la fabrication de la bière.
- **Dimanche 23 août à 9h15 - Sur les pas de Charles IX - 16,75km**
Autour de Javiers avec un pique-nique en toute détente à la chapelle de la Salette.
- **Dimanche 11 septembre à 9h15 - Chanas-sur-Verette et la ville - 14km**
Autour de Chanas-sur-Verette avec une parenthèse culturelle pour visiter la ville de Lictrées, son jardin et l'exposition du mouleuse contemporaine Dominique Ancelet.
- **Dimanche 9 octobre à 9h15 - L'étang de Barbarin - 15km**
Autour de Revel-Tourdan avec la visite de la ferme « Pays de carottes » pour découvrir comment fonctionne une exploitation de légumes en bio.
- **Dimanche 13 novembre à 13h15 - Miel Saint-Privois - 7,3km**
Autour de Saint-Privert avec une visite dégustation chez l'apiculteur Jérémie Nagel du « Miel Saint-Privois », pour en apprendre plus sur le métier d'apiculteur.
- **Dimanche 11 décembre à 13h15 - Le bois des Mollères - 8km**
Autour de Chanas avec une visite guidée par Patrick Berthet, habitant passionné par l'histoire de son village.
- **Dimanche 15 janvier 2022 à 13h15 - Les grottes - 6,6km**
Autour de Saint-Maurice-Est avec une visite libre du plan d'eau des Blâches, cette bulle de nature où se croisent pêcheurs, familles et sportifs.



Compagnie Ephémère

Pour cette année 2022, avec l'envie de poursuivre le travail de vidéos danse et de valorisation des paysages du territoire de l'Isère, la Compagnie Ephémère entreprend un nouveau projet artistique sur des sites naturels du territoire EBER.

L'ensemble du projet s'appelle « IARILEOS, célébrer la nature ».

Au travers des représentations artistiques et de tournages de vidéos danse, ce projet aura lieu sur différents sites naturels : L'ENS des Oves (Le Péage-de-Roussillon), l'ENS de la Salette (Bellegarde-Poussieu), le site médiéval du Croton (Revel-Tourdan) et le Château de Barbarin (Revel-Tourdan).

Nous souhaitons par ce projet, créer du lien entre les associations et faire paraître les habitants locaux, tous âges confondus, à l'image des vidéos danse tournées sur le site de la Salette. Plusieurs répétitions auront lieu avant la captation finale. Nul besoin de grands talents artistiques : débutants, amateurs, parents/enfants bienvenus !

Nous vous invitons à une réunion d'information le 12 avril de 18h30 à 20h à la salle du Foyer, afin de vous présenter plus amplement le projet IARILEOS et la mise en place des ateliers danse.



La Compagnie Ephémère
www.cie-ephemere.com